

**LANGUE DE SPECIALITE ET
FORMATION PROFESSIONNELLE DU
DOMAINE ARTISANAL AU MAROC**

Noureddine Samlak

Laboratoire Langage et société

Université Ibn Tofail à Kénitra (Maroc)

Mail : nourdoo@hotmail.com

Résumé : Nous avons essayé, dans cet article, d'étudier quelques caractéristiques linguistiques de la langue de spécialité des futurs techniciens de la filière bois à l'Institut des Arts Traditionnels de Marrakech (IATM) dans les situations formelles d'apprentissage du métier. Nous avons fait appel aux méthodes d'investigations largement connues par les chercheurs en sociolinguistique afin de collecter le corpus des échanges communicatifs en classe de cours.

Mots-clés : langue, spécialité, domaine, bois, sociolinguistique.

Abstract: In this article, we have tried to study some linguistic characteristics of the language of specialty of future wood industry technicians at the Institute of Traditional Arts of Marrakech (IATM) in formal apprenticeship situations. We used the widely known methods of investigation by sociolinguistic researchers to collect the corpus of communicative exchanges in class.

Keywords: language, specialty, field, wood, sociolinguistics.

Noureddine Samlak, docteur en sciences du langage et professeur de langue et littérature françaises. Intéressé par les recherches en linguistique, sociolinguistique et didactique des langues et actuellement membre du Laboratoire Langage et société CNRST-URAC56 de l'université Ibn Tofail à Kénitra (Maroc). Publications sur le technolècte et les langues spécialisées, la terminologie et la transmission des savoirs formels et informels, les métiers de l'artisanat et d'architecture traditionnelle, etc.

Au Maroc, la conception artisanale a subi une évolution continue afin de satisfaire les besoins du marché et répondre à la demande du consommateur. Pour cette raison, l'Etat a adopté une nouvelle politique pour la conservation de ces métiers en instaurant des instituts de formation moderne dans le but d'assurer la continuité de ce savoir-faire en voie de disparition. L'Institut des Arts Traditionnels de Marrakech (IATM) figure parmi les établissements de formation professionnelle chargés de cette mission qui se spécialise dans plusieurs filières (le bois, le cuire, le fer, etc.)

L'objectif de cet article est d'étudier les caractéristiques de la langue de spécialité enseignée dans les situations formelles d'apprentissage du métier afin de comprendre les spécificités caractérisant les échanges communicatifs entre les enquêtés. Cette analyse abordera succinctement l'étude morphosyntaxique portant sur les pronoms personnels, les modes et les temps verbaux, la condensation syntaxique, etc. Sur le plan lexical, nous étudierons les moyens de l'enrichissement linguistique à travers la dérivation et la composition. Nous terminerons enfin cette analyse avec l'étude sémantique du corpus afin de dégager quelques exemples de métaphorisation. Après l'analyse linguistique du corpus, nous passerons aux langues sources qui nourrissent le langage étudié. Nous proposerons par la suite une classification de ce langage spécialisé selon sa typologie savante ou ordinaire.

I- Langue et spécialité : un problème de dénomination

I-1 Langue générale, langue commune et langue spécialisée

La langue générale peut se définir, selon Depecker, comme l'ensemble des formes et des règles de combinaison qui entrent dans le fonctionnement d'une langue. « C'est la langue en tant que grand réservoir. La langue générale alimente la langue du quotidien, la langue de tous les jours, de la vie ordinaire, des situations courantes » (Depecker, 2002 : 62). Pour cette raison, il opte pour l'usage de l'expression langue commune qui constitue un système d'expression connu par le locuteur idéal commun. Les interactions entre la langue générale et la langue spécialisée est un phénomène fréquent. Il y a véritablement continuité entre les deux grâce à l'immigration constante des termes qui acquièrent des significations plus spécialisées, ou inversement lorsque ces derniers s'emploient dans des situations de plus en plus générales. De Vecchi explique que le passage de la langue générale à la langue spécialisée se fait dans un va-et-vient métalinguistique où « l'auteur exprime le besoin de distinguer entre termes génériques non spécifiques (...) et le vocabulaire spécifique (...) tout en utilisant des expressions du technicien (...) dont quelques-unes sont compréhensibles par l'homme de la rue » (De Vecchi, 2014 : 83).

La langue de spécialité sera donc une sous-langue de la langue générale, enrichie d'éléments brachygraphiques abrégatifs et idéographiques qui s'intègrent à elle en se confrontant à ses servitudes grammaticales. Pour Lerat, la langue spécialisée des ateliers, par exemple, n'est pas différente de la langue usuelle car même les non-initiés peuvent comprendre quelques fragments. La langue spécialisée est d'abord une langue « en situation d'emploi professionnel (une langue en spécialité, comme dit l'école de Prague). C'est la langue elle-même (comme système autonome) mais au service d'une fonction majeure : la transmission de connaissances » (Lerat, 1995 : 12). Pour l'appellation langue de spécialité ou langue spécialisée, Lerat rejette la première expression qui désigne une langue spécifique à une science donnée. Il précise que : « comme il n'existe pas d'activités humaines entièrement cloisonnées, il ne saurait exister à proprement parler de langues de spécialités » (Lerat : 12), mais des langues spécialisées. Cette dénomination a l'avantage d'insister sur l'unicité de l'idiome et la particularité des univers de connaissances. Il est très difficile de parler des sciences isolées car la plupart des domaines scientifiques partagent

des « interconnexions ». En plus, la majorité des sciences utilisent souvent un vocabulaire commun et empruntent généralement des aspects langagiers les uns aux autres.

Le participe passé « spécialisée » présente plusieurs intérêts « à commencer par la souplesse des interprétations : il y a place pour des degrés variables de spécialisation, de nomenclature et d'intégration d'éléments exogènes » (Lerat, 1995 : 20); il laisse aussi, selon Gaudin, la place à « des degrés variables de spécialisation, de normalisation et d'intégration d'éléments exogènes. » (Gaudin, 2002 :48) Cela est donc plus pragmatique car il s'agit d'une langue naturelle avec des connaissances spécialisées. Le choix entre « langue » et « langues », ajoute Kocourek, « exprime plutôt les préférences du chercheur ou les nuances du contexte qu'une différence fondamentale. » (Kocourek, 1991 :16)

I-2 Langue technique et scientifique

La langue technique et scientifique est réservée à des locuteurs appartenant à la même tranche socioprofessionnelle de même culture et de même formation. Pour (Phal, 1968 :6), le langage scientifique porte une signification générique et englobe le langage technique contrairement à Messaoudi qui précise : « qu'il n'est pas aisé de tracer des frontières nettes et parfaitement étanches entre le technique et le scientifique qui ne cesseront de se chevaucher ; en outre, il n'est même pas certain que l'on puisse les isoler de la langue générale. » (Messaoudi, 2010 :130) Autrement dit, le langage scientifique est généralement utilisé dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la vulgarisation des sciences et se démarque de la langue générale sans atteindre le niveau de technicité. Sa terminologie se situe entre le vocabulaire usuel de la langue quotidienne et le vocabulaire technique, et comprend des mots de sens général qui s'emploient dans toutes les spécialités à un niveau fondamental. Le langage technique, quant à lui, est utilisé dans des sphères beaucoup plus pratiques notamment dans les ateliers, les laboratoires, etc. Il se caractérise par son hétérogénéité qui touche plusieurs niveaux de spécialisation et concerne souvent l'oralité contrairement au langage scientifique qui privilégie l'usage de l'écrit. Selon Guilbert :

Les techniciens (...) représentent une catégorie de locuteurs non homogène, pouvant englober ceux qu'on nomme les cadres et les ouvriers (...). Les locuteurs techniciens, en effet, constituent une catégorie socioprofessionnelle moins close que celle des hommes de sciences. (Guilbert, 1973 :17).

I-3 Langues spécialisées au Maghreb et l'émergence du technolecte

Le domaine des langues spécialisées a suscité plusieurs recherches au Maroc et dans d'autres pays du Maghreb avec les travaux de Messaoudi sur les technolectes et les domaines de l'activité humaine tel le secteur de la mécanique automobile ou celui du code de la route, etc. (Messaoudi, 2000, 2003, 2004, 2006, 2010, 2012, 2013, 2014, 2015). En effet, Messaoudi considère le « technolecte » comme un terme générique englobant toutes les manifestations langagières d'un domaine spécialisé car il trouve ses ressources dans les dialectes, le langage technique et scientifique, les usages standardisés et argotiques et recouvre plusieurs dénominations (terminologie, langue scientifique et technique, langue spécialisée, langue de spécialité, jargon de métier, etc.). Ainsi, le technolecte permet, selon Messaoudi, de renvoyer à :

Un ensemble langagier constitué d'éléments (mots ou phraséologies, suites phrastiques, textes spécialisés) appartenant à une même langue ou à plusieurs et pouvant recouvrir aussi bien les usages écrits qu'oraux- là où la « langue spécialisée » ne prendrait pas en compte les mélanges de langues qui interviennent notamment dans les formations professionnelles et favoriserait plutôt l'écrit. (Messaoudi, 2014 :25,26).

Plusieurs thèses de doctorat ont été élaborées à ce sujet touchant les domaines du secteur bancaire, des métiers de l'artisanat, des filières scientifiques, économiques ou juridiques à l'université, etc. (Benameur, 2010, Haidar, 2012, Ghoummid, 2012, Sibenali, 2012, Samlak, 2017, etc.). En plus, un grand nombre d'articles de recherche ont vu le jour (Haidar, 2008, El Amrani 2013, Boukous 2014, Benhouhou, 2014, Benmohamed 2016, etc.), sans oublier les ouvrages (Messaoudi, 2003, Chetouani, 1997, etc.) et les projets interuniversitaires comme celui du REMAT (Réseau Maghrébin des technolèctes) fondé en 2012 par des chercheurs du Maroc, d'Algérie et de Tunisie (Messaoudi, Benramdane, Méliani, Benhouhou, Bouziri, Benrejeb, Chenoufi, etc.) dont le but est de répertorier les technolèctes en usage dans plusieurs domaines du Maghreb.

II- Présentation de l'enquête et méthodologie

Nous avons choisi l'Institut des Arts Traditionnels de Marrakech (IATM) car il fait partie d'un programme national pour la conservation des métiers traditionnels. Il s'agit d'une expérience adoptée récemment par le Maroc (à Marrakech, à Fès, à Meknès et récemment à Casablanca) pour tester l'efficacité des méthodes modernes dans la transmission des savoir-faire artisanaux. En effet, l'Institut tente d'harmoniser tradition et modernité à travers la mise en valeur du patrimoine artisanal marocain tout en s'ouvrant aux nouvelles démarches de l'enseignement moderne. Les étudiants assistent à des cours théoriques et s'exercent à la pratique dans des ateliers se trouvant sur place. Il y a aussi deux sortes d'encadrants : des professeurs d'enseignement général pour les cours en classe et des formateurs professionnels qui se chargent des cours pratiques. Nous nous sommes focalisés sur deux classes de la filière du bois contenant : huit étudiants en première et sept en deuxième année. Nous avons ciblé aussi dix formateurs de matières théoriques et pratiques (six professeurs de matières générales, deux de l'art du bois et deux préparateurs d'atelier). Le tableau ci-dessous résume le public ciblé par notre enquête :

Public cible	Nombre
Etudiants de la filière du bois 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	15
Formateurs de matières générales et pratiques	10
Total	25

Concernant les outils méthodologiques utilisés, nous avons opté pour l'enquête par observation. Il s'agit d'une démarche qualitative qui constitue une phase de reconnaissance du terrain et permet de découvrir directement l'environnement et le public ciblé par l'enquête. Nous avons choisi l'observation directe et participante afin de comprendre la nature du langage spécialisé des artisans ainsi que son exploitation durant les processus de production.

III- Analyse du corpus

Il s'agit du langage spécialisé des cours de dessin (décoratif et de conception) et celui des cours de la menuiserie générale : les deux matières spécifiques à la filière de l'art du bois de l'IATM.

III-1 Analyse linguistique

A- Analyse morphosyntaxique

Dans le domaine du dessin et de la menuiserie générale, la langue spécialisée n'est pas une langue à part, car les formateurs utilisent les mêmes règles syntaxiques qu'on trouve dans un cours de langue ou dans un autre usage de la langue générale. Toutefois, ce langage technique se caractérise par des structures spécifiques au domaine scientifique et technique dont l'objectif est d'assurer l'économie du discours et l'objectivité de

l'information. Nous allons commencer par élucider ces deux principes dans l'analyse du corpus.

- Les pronoms personnels

Nous avons constaté lors de l'analyse du discours oral et écrit des cours de spécialité, l'usage des pronoms personnels (il, on, nous) et souvent le (je). En revanche, nous avons noté l'absence ou la rareté de l'usage des pronoms personnels (tu, vous) qui sont utilisés uniquement dans les échanges informels entre étudiants ou entre étudiants et formateurs pour faire une remarque ou demander des informations. En effet, le (je) est utilisé pour exprimer un point de vue personnel *ex*: « *je pense que l'étoile à huit branches est la plus fréquente dans les dessins sur plâtre* », ou pour marquer la présence du locuteur et assumer sa responsabilité vis-à-vis de l'information. L'usage du pronom personnel (nous) peut être expliqué par la volonté du locuteur de garder une certaine distance et inclure le récepteur dans le sujet *ex*: « *nous obtiendrons la couleur verte en mélangeant le jaune et le bleu* » ; ou bien il s'agit tout simplement d'une sorte de modestie du chercheur (Kocourek, 1991 : 70). Le pronom indéfini (on) joue aussi le même rôle sauf qu'il est utilisé aussi pour rejeter toute responsabilité et prendre une large distance vis-à-vis des informations avancées *ex*: « *on a de l'arabesque partout dans les mosquées* ». Le pronom personnel (il) est utilisé avec les verbes impersonnels comme (falloir) *ex*: « *il faut tracer une ligne droite* » ou dans d'autres tournures pareilles à la langue générale *ex*: « *il est nécessaire* », « *il est évident* », etc. On le trouve généralement dans les textes technico-scientifiques.

- Les modes et les temps verbaux

Nous avons constaté que les formateurs utilisent beaucoup l'indicatif : le mode de la certitude avec le présent de vérité générale *ex*: « *l'angle droit mesure 90°* », le présent d'énonciation *ex*: « *nous avons devant nous une figure florale* », le futur simple pour exprimer une action certaine dans l'avenir *ex*: « *l'étoile sera complète après coloriage* », « *la colle fixera les parties de l'ouvrage* » ou dans les introductions pour annoncer le plan *ex*: « *nous verrons dans le premier chapitre un aperçu sur l'histoire de la décoration géométrique* », le passé composé dans les conclusions et dans les rappels d'informations des séances précédentes. Les formateurs utilisent aussi le mode impératif dans les injonctions *ex*: « *faites attention à ne pas dépasser les bornes* », « *utilisez avec précaution les machines lors des travaux pratiques dans l'atelier* » ou pour introduire le destinataire *ex*: « *faisons ensemble le mouvement dans l'air avant le dessin* », « *dégageons les outils nécessaires pour accomplir cette tâche* ». Le conditionnel est utilisé dans les hypothèses *ex*: « *cela devrait régler le problème* », etc.

- Les types de phrases

Le type de phrase le plus dominant est celui des phrases déclaratives et affirmatives *ex*: « *les triangles sont juxtaposés sur cette figure* », « *l'arc est brisé sur cette photo* », « *l'arc outrepassé est le plus utilisé dans l'architecture islamique* ». Elles ont pour rôle d'assurer l'objectivité et de transmettre les informations telles qu'elles sont dans la réalité sans pour autant marquer la présence du locuteur. Le deuxième type de phrase utilisé est celui des phrases interrogatives qui servent à poser des questions, à introduire des problématiques et des hypothèses possibles *ex*: « *peut-on réaliser cette figure autrement ?* », « *quelle est l'erreur commise dans cet assemblage ?* ». L'usage des phrases impératives est effectué pour donner des injonctions et des prescriptions *ex*: « *ne travaillez pas directement sur papier* », « *faites attention au nombre de branches* », etc.

- La condensation syntaxique

Les phrases utilisées dans les cours techniques de dessin et de menuiserie générale sont chargées d'informations. Pour cette raison, elles ont généralement le caractère complexe des phrases du domaine technique et scientifique (Kocourek, 1991 : 73). Pour réaliser la condensation syntaxique et lexicale, les locuteurs recourent souvent à des procédés d'économie tels que : la transformation lexicale dans laquelle on peut remplacer une phrase par un seul mot *ex* : « étoile » qui veut dire « figure géométrique avec huit ou six branches », ou « une berchla » qui signifie « un toit traditionnel en bois ». La nominalisation, l'adjectivation, la pronominalisation sont largement utilisées pour réaliser une condensation. Pour abréger une phrase, on peut recourir aussi aux procédés de formation lexicale avec la dérivation et la composition ou encore faire appel à la réduction des phrases par ellipse, par propositions infinitives ou par voix passive.

B- Analyse lexicale

La langue spécialisée du dessin et de la menuiserie contient trois catégories de classes lexicales : le lexique de la langue générale (dans la communication orale et écrite, elle présente une catégorie généralement large et difficile à étudier en entier), le lexique général des sciences (les règles de dessin, les outils, les matériaux, etc.) et le lexique spécialisé du domaine de l'art du bois (le dessin traditionnel floral, le dessin géométrique marocain et islamique, etc.). Dans la présente analyse, nous allons commencer par déterminer les classes lexicales langagières, ensuite nous passons aux procédés lexicaux de transformation, aux procédés lexicaux de dérivation et de composition pour traiter enfin les emprunts et les procédés d'abréviation.

Les classes lexicales langagières

- La classe nominale : regroupe les substantifs (*ex* : « dessin », « tige », « triangle », « figure », « cèdre », « marteau », etc.) et les syntagmes nominaux (*ex* : « dessin floral », « figure géométrique », « bois rouge », etc.)
- La classe adjectivale : contient les adjectifs, les adjectifs verbaux et les participes adjectivés (*ex* : « arc croisé », « arc outrepassé », « courbe oblique », « ligne dormante », etc.)
- La classe verbale : englobe les verbes d'action (*ex* : « tracer », « dessiner », « courber », « colorer », « couper », etc.) et les syntagmes verbaux au mode personnel et impersonnel (*ex* : « avoir calculé », « tracer en mesurant », « couper en calculant », etc.)
- La classe adverbiale : contient les adverbes et les locutions adverbiales (*ex* : « encadrement », « déplacement », etc.)
- La classe des déterminants : englobe les articles définis en premier plan et les adjectifs démonstratifs et autres au second plan.
- La classe des coordonnants : regroupe les conjonctions de coordination (mais, donc, car, et, etc.) et les locutions conjonctives, etc.
- La classe prépositive : contient des prépositions et des locutions prépositives (à, de, pour, avant de, etc.)

(Kocourek, 1991 : 73) propose une classification de ces catégories lexicales en classes fortes et faibles. Les classes lexicales « faibles » sont issues de la langue générale et facilement déchiffrables en dehors de la spécialité. Elles englobent les déterminants, les adverbes, les conjonctions et les prépositions. Les classes lexicales « fortes » jouent un rôle important car elles comportent toute la terminologie et les procédures spécifiques au domaine de spécialité et non accessibles aux non-initiés. Elles comportent la classe nominale, la classe verbale, la classe adjectivale et une partie de la classe adverbiale.

Les procédés lexicaux de transformation

La nominalisation consiste à transformer une phrase ou unité complexe en syntagme nominal. Elle peut avoir une source verbale (ex : « *traçage* » du verbe « *tracer* », « *dessin* » du verbe « *dessiner* », « *position* » du verbe « *poser* »), ou une source adjectivale (ex : « *fleur* » de l'adjectif « *floral* », « *tradition* » de l'adjectif « *traditionnel* ».)

L'adjectivation qui consiste à transformer une phrase ou unité complexe en syntagme adjectival. Nous avons deux procédés de construction d'adjectifs : les adjectifs verbaux (ex : « *ligne dormante* », « *ligne coupante* », etc.) et les participes adjectivés (ex : « *lignes croisées* », « *motif tracé* », « *style figuré* », « *forme figée* », etc.)

Les procédés lexicaux de dérivation

La dérivation impropre est une forme de dérivation qui ne recourt pas à l'affixation mais elle fait appel à la polysémie du mot ex : « *feuille de vigne* », « *feuille de livre* », « *feuille de bois* », etc.

La dérivation régressive est une formation sans suffixes qui touche plus souvent la morphologie du mot ex : « *dessiner* », « *dessin* », « *travailler* », « *travail* », etc.

La dérivation propre fait appel à l'affixation dans la formation des nouveaux termes. La plupart des unités langagières simples recourent à ce procédé dans leurs créations avec l'usage des préfixes et des suffixes (ex : « *détermination* », « *coloriage* », « *traçage* », « *agencement* », « *vaporisation* », « *finition* », « *feuillage* », « *désépiner* », « *assemblage* », etc.) Toutefois, il faut faire la distinction entre ce procédé d'affixation et celui de la confixation qui fait appel à des racines savantes gréco-latine (ex : « *géo* » dans « *géométrie* », « *mono* » dans « *monochrome* », « *poly* » dans « *polychrome* », « *multi* » dans « *multicolores* », etc.)

Les procédés lexicaux de composition

La composition consiste à unifier deux unités lexicales libres pour former un terme composé avec une seule signification contrairement à la dérivation qui fait appel à l'affixation et à la confixation et touche des termes autonomes. Dans le corpus étudié nous avons :

- Une composition soudée : ex : « *outrépassé* » (nom + participe adjectival), « *tournevis* » (verbe + nom)
- Une composition avec trait d'union : ex : « *porte-pot* » (verbe + nom), etc.
- Une composition avec juxtaposition : ex : « *carré losange* » (nom + nom), etc.
- Une composition avec usage d'une préposition : ex : « *forme en ellipse* » (nom + prép + nom), « *botte de fleur* » (nom + prép + nom), etc.

Les emprunts

C'est le fait d'introduire des traits linguistiques d'une langue source à une langue cible en touchant plusieurs plans : syntaxique, lexical, sémantique, phonétique, etc. L'emprunt lexical constitue le phénomène le plus répandu dans le corpus étudié. Dans les cours de dessin et de menuiserie générale, le français spécialisé emprunte plusieurs mots à l'arabe pour nommer une figure ou décrire un motif. Puisque la matière enseignée traite des éléments de la culture marocaine, les formateurs recourent à la terminologie arabe au détriment de leurs synonymes en français (ex : « *moqarnas* » stalactites, « *riad* » grande maison traditionnelle, « *écriture coufique* » style de calligraphie, « *zellige* » faïence, etc.)

Les procédés d'abréviation

La langue spécialisée du dessin et de la menuiserie se constitue de plusieurs abréviations pour assurer l'économie des mots. Il s'agit d'un ensemble d'unités

extralinguistiques englobant les sigles, les symboles spéciaux et les unités numériques appelées par (Kocourek, 1991 :139) les unités brachygraphiques dont le rôle est d'abrégier le discours langagier tout en gardant l'objectivité et la vérité scientifique. Les abréviations recourent à plusieurs procédés, nous citons à titre d'exemple la troncation. Celle-ci consiste à supprimer un segment d'un terme dans le but d'assurer l'économie. Elle se présente sous trois formes : l'apocope, la syncope et l'aphérèse. La première consiste à supprimer la deuxième partie d'un mot (ex : « *photo* » *photographie*) tandis que les autres consistent à supprimer un phonème ou la première partie du mot (on les trouve beaucoup dans l'usage oral ex : « *mssieur* » monsieur, etc.) Une autre forme d'abréviation dans le texte technique est le procédé de l'ellipse : textuelle (suppression d'une partie d'un syntagme ex : « *les motifs floraux traditionnels* » va devenir « *les motifs* ») ou lexicale (suppression d'un ou plusieurs mots constitutifs d'un syntagme lexical ex : « *étoile à huit branches* » va devenir « *la huit branches* »). L'abréviation peut se manifester aussi par le procédé de siglaison c'est-à-dire la formation de sigles à partir d'un mot, d'un syntagme ou d'une expression (ex : « m » mètre, « cm » centimètre, etc.) Il faut noter aussi que le langage étudié englobe des signes spécifiques à la géométrie et au dessin. Ils font partie des éléments brachygraphiques dont le but principal est d'assurer l'économie de l'information. Nous citons à titre d'exemple les unités brachygraphiques idéologiques constituées de symboles spéciaux et de chiffres numériques : comme le cas des symboles mathématiques ($^{\circ}$, 2 , $\sqrt{}$, π , etc.) ou des lettres grecques (α , β , etc.).

C- Analyse sémantique

La langue spécialisée du dessin et de la menuiserie se caractérise aussi par le recours à plusieurs métaphores que Kocourek préfère les considérer comme de simples calques. Nous citons quelques exemples comme : l'imitation graphique (ex : « *arc en U* » « *règle en T* », « *forme en S* », etc.), la métaphore anthropomorphique (ex : [*l'in*] « *l'œil de la figure* », [*ljed*] « *le bras de la table* », [*ʒəbHa*] « *le front de la forme* », [*lsan*] « *la langue de la machine* », [*Djər*] « *l'ongle de la gouge* », etc.), la métaphore zoomorphique (ex : « *la grenouille* », « *le canard* », « *le petit poussin* », « *le corbeau* », etc.), la taxinomie populaire (ex : « *ail de gazelle* », « *pied de gazelle* », etc.) Parmi les procédés sémantiques, nous avons également l'usage de la métonymie même si elle est peu fréquente. Selon Kocourek, nous parlons de métonymie si le rapport entre « *le sens du terme* » et « *le sens ordinaire du mot qui constitue le terme* » est celui de contiguïté. Nous citons la synecdoque (ex : [*lqa'it*] « *le papier* » qui désigne le dessin sur papier, etc.), le rapport « *activité* » et « *résultat* » (ex : lorsque le formateur dit en arabe [*rrəmə*] dessin, cela ne signifie pas l'action de dessiner mais le résultat final).

III-2 La variation dans le discours langagier des cours de spécialité

La variation linguistique touche nécessairement les éléments intralinguistiques mais elle peut être influencée aussi par des facteurs externes. Selon (Labov, 1976) la variation peut être diatopique (liée à l'espace géographique), diachronique (liée au temps), diastratique (liée au niveau social), ou diaphasique (liée à la situation d'énonciation). Le langage étudié est lié forcément à la situation et au contexte d'énonciation (Messaoudi, 2006 : 687). Les formateurs des cours de dessin sont généralement des professeurs de dessin technique et ceux de la menuiserie générale ont le statut de technicien. Le langage qu'ils utilisent entre collègues ou avec les artisans est totalement différent de celui manifesté dans les salles de cours avec les étudiants. Le formateur peut utiliser le pronom personnel (nous) avec ses collègues pour partager la responsabilité scientifique et il peut utiliser le (je) pour marquer sa certitude vis-à-vis d'une information ; et c'est pareil avec les autres éléments linguistiques voire notamment les modes, les temps, les types de phrases, etc.

III-3 Les langues sources

Dans les cours de spécialité, les formateurs utilisent le français technique et scientifique par excellence dans la présentation et le traitement du savoir en classe. Comme nous l'avons bien expliqué dans l'analyse précédente, ce français se compose de termes spécialisés non accessibles aux non-initiés en plus du lexique de la langue générale qui le nourrit continuellement. En revanche, lors des explications pratiques ou l'analyse des notions complexes, les formateurs font appel souvent à l'AM alterné de l'arabe standard surtout lorsqu'il s'agit d'une information en relation avec la culture artisanale marocaine. Les étudiants essaient de communiquer en français en classe, mais lors des blocages de prise de parole, ils recourent immédiatement à l'AM.

III-4 Typologie du langage spécialisé des enquêtés de l'IATM

Nous avons recouru à la classification de (Messaoudi, 2013) pour déterminer la typologie du langage des cours de spécialité.

Critères de typologie	Langage spécialisé de l'IATM
Variétés linguistiques mobilisées	Usage du français à l'écrit et à l'oral en plus de l'AM dans les explications et lors des blocages des étudiants.
Domaine	Dessin et menuiserie générale.
Savoirs	Dessin géométrique et floral. Dessin de conception des ouvrages et produits décoratifs. Principes de la menuiserie générale.
Niveau	Théorique (pour la menuiserie) théorique et pratique (pour le dessin).
Objectifs	Maîtrise du dessin géométrique et floral. Maîtrise du dessin de conception des ouvrages et des produits décoratifs. Maîtrise des principes de la menuiserie générale.
Profils concernés	Précisé. Initié : (pour réussir la vie professionnelle)
Lieu	Classe de cours de l'IATM

Puisque ce langage spécialisé est réservé uniquement à des locuteurs initiés, nous pouvons dire qu'il s'agit d'un « langage savant ». En effet, la maîtrise des techniques de travail dépend nécessairement d'une maîtrise des règles géométriques et mathématiques faisant partie du domaine savant et non accessibles au large public.

En guise de conclusion nous pouvons avancer que les techniciens de l'IATM recourent à un français spécialisé faisant partie du langage savant de leurs formations. Au cours des stages, qui sont généralement de courte durée (trois mois dans la plupart des cas), ils n'acquièrent que quelques miettes du langage ordinaire utilisé sur le champ de travail. Pour cette raison, ils éprouvent plusieurs difficultés de communication avec les artisans de la formation traditionnelle au début de leurs stages, et n'arrivent à s'intégrer dans le milieu linguistique et professionnel des travailleurs, qu'après avoir accumulé une période considérable d'ancienneté.

De ce fait, les techniciens de l'IATM se placent dans une situation de « confort linguistique » entre collègues de même formation, « d'inconfort partiel » dans les échanges avec des techniciens plus expérimentés et enfin « d'inconfort total » avec des artisans de la médina. Le décalage linguistique entre la langue de formation (le français spécialisé) et la langue du travail (alimentées de l'arabe marocain, de l'amazighe, du français ou du mélange de langues) justifie parfaitement cette situation.

Afin de dépasser ce problème, les enquêtés choisissent, parfois, une personne intermédiaire (technicien expérimenté ou artisan maîtrisant des éléments du langage savant) pour transmettre les consignes via son propre langage ordinaire. Avec l'expérience, les techniciens de l'Institut commencent à apprendre le langage des artisans et à communiquer sans demander de l'aide ; mais le manque de contact avec les autres employés rend la tâche difficile puisque leur travail se fait souvent à distance des autres employés de la formation traditionnelle.

Ainsi, il est à noter que quelle que soit la typologie de la langue spécialisée (savante ou ordinaire), elle contribue pleinement au bon fonctionnement du travail, c'est-à-dire que le travail se lie nécessairement, dans sa manifestation, au langage, car il y a toujours le besoin de dire ce qu'on fait, de nommer les changements et les apports de nouveauté.

Bibliographie

BLANCHET Philippe, 2000, *Linguistique de terrain. Méthode et théorie* (une approche ethno-sociolinguistique), Rennes, Presses universitaires de Rennes.

DEPECKER Loïc, 2002, *Entre signe et concept : Eléments de terminologie générale*, Ed Presse Sorbonne Nouvelle, Paris

DE VECCHI Dardo, 2012, « Le lieu de création de technolectes : lieu de termes, de temps et d'action », *In sur les technolectes*, Pub, du laboratoire Langage et société CNRST-URAC56, Rabat Rabanet impression.

GAUDIN François, 2002, « Socioterminologie, Une approche sociolinguistique de la terminologie » Ed *Champs linguistiques*, de boeck.duculot.

KOCOUREK Rostislav, 1991, *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Oscar Brandstetter.

LABOV William, 1976, *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, Paris.

LERAT Pierre, 1995, *Les langues spécialisées*, PUF, Paris.

MESSAOUDI Leïla, 1993, *Etudes sociolinguistiques*, Impression Edition Okad, Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Ibn Tofail Kénitra.

MESSAOUDI Leïla, 2006, « Les rôles de la situation et du contexte dans les technolectes bilingues français-arabe », *in Mots termes et contextes*, D.Blampain, Ph. Thoiron et M. Van Campenhoudt edd. Paris, AUF.

MESSAOUDI Leïla, 2010, « Langue spécialisée et technolecte : quelles relations ? », *In Revue Meta*, Volume55, numéro 1, Guilbert Louis (1973), *La spécificité du terme scientifique et technique*. Langue française.

MESSAOUDI Leïla, 2014, « La langue française et les technolectes en contexte plurilingue : le cas du Maghreb » *In Les technolectes / Langues spécialisées en contexte plurilingue*. Coord. Leïla MESSAOUDI et Pierre Lerat, Pub, du Laboratoire Langage et société CNRST- URAC56, Rabat, Rabatnet impressions.

PHAL André, 1968, *Langue scientifique et analyse linguistique*, Paris, CREDIF.

Varia